

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 21 AVRIL 2011

L'an deux mille onze et le vingt et un avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FAURIE, Maire.

Présents : Ch. FAURIE – J. FERNANDES - M. PORTES - G. CABESSUT - A. LEGRAND - R. BERINGUIER - D. NADALIN - A. M. FERNEKESS – G. ESTAMPE - Ph. BOUCHE – M. F. SAURIN - T. MARTY - L. BONHOMME - D.HENRY - M. CAMP - N. DEYSSON – R.M. URRIOLABEITIA

Absents excusés : M. SOULIGNAC - J.P. ROUANET – N. REY - B. DE SOUSA - M.B. PANASSIE

Absents : T. PLAGNOL – C. ECHARDOUR - A. MASSOT - V. RICCI - D. MALHAIRE

Procuration de M.B. PANASSIE à D. NADALIN
Procuration de J.P. ROUANET à A.M. FERNEKESS

Secrétaire de séance : Madame Maryse CAMP a été nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2011

Rapporteur : Christian FAURIE

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 Avril 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**COMMISSION SPORT CULTURE LOISIRS ET
COMMUNICATION**

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA FCPE

Rapporteur : *Thierry MARTY*

Monsieur MARTY rend compte à l'Assemblée de l'investissement important de la FCPE de Bouloc dans l'organisation du vide grenier du 17 Avril 2011.

A ce titre, Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 2.228,00 €

Monsieur MARTY propose au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2.228,00 € à la FCPE de Bouloc.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de se prononcer favorablement sur la proposition présentée.

**COMMISSION DES FINANCES ET DU
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES

A) Commune et annexes :

• Commune :

Section d'investissement

Dépenses

Résultat reporté	389.523,12 €
Opérations 2010	810.538,06 €

Recettes

Opérations 2010	1.039.943,86 €
-----------------	----------------

Résultat de clôture : Déficit d'investissement : 160.117,32 €

Reste à réaliser

Dépenses 66.121,96 €

Recettes 90.990,71 €

Solde final déficitaire : 135.248,57 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 2.815.866,04 €

Recettes :
Recettes - opérations 2010 3.330.558,89 €

Résultat de clôture : Excédent de fonctionnement de 514.692,85 €

• **Annexes :**

CAISSE DES ECOLES

Section d'investissement 0 €

Section de Fonctionnement

Dépenses 54.317,47 €

Recettes
Excédent antérieur reporté 5.499,13 €
Recettes - Opérations 2010 52.477,00 €
TOTAL 57.976,13 €

Résultat de clôture : Excédent de Fonctionnement de 3.658,66 €

C.C.A.S.

Section d'investissement

Dépenses
Dépenses 2010 0 €

Recettes
Excédent antérieur reporté 2.563,67 €
Recettes - Opérations 2010 79,42 €
TOTAL 2.643,09 €

Résultat de clôture : Excédent de 2.643,09 €

Section de fonctionnement

Dépenses : 84.459,28 €

Recettes :
Excédent antérieur reporté 15.822,98 €
Recettes - opérations 2010 91.982,58 €
TOTAL 107.805,56 €

Résultat de clôture : Excédent de fonctionnement de 23.346,28 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter les Comptes Administratifs 2010 de la commune et des Budgets annexes.

B) Service funéraire :

Section d'exploitation :

<u>Dépenses :</u>	
Résultat reporté	355,57 €
Dépenses exercice 2010	<u>164,74 €</u>
TOTAL	520,31 €

Recettes : 0 €

Résultat d'exploitation déficitaire : 520,31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter le compte administratif 2010 du service Funéraire.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER

Rapporteur : Christian FAURIE

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, le compte de gestion dressé par le receveur,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, le Conseil Municipal, déclare, à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2010

Rapporteur : Christian FAURIE

A) Commune et annexes :

➤ **Commune :**

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 514.692,85 €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation complémentaire en réserves au compte 1068 de 514.692,85 €.

➤ **Annexes :**

Caisse des Ecoles :

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 3.658,66 €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation à l'excédent reporté de 3.658,66 €.

C.C.A.S. :

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 23.346,28 €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation à l'excédent reporté de 23.346,28 €.

B) Service Funéraire :

Constatant que le compte administratif présente un déficit d'exploitation de 520,31 €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation à l'excédent reporté de 520,31 €.

-

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Rapporteur : Christian FAURIE

A) Commune et Annexes :

Commune :

- **Section de fonctionnement**

Dépenses

3.206.483,00 Euros

Recettes

3.206.483,00 Euros

- **Section d'investissement**

Dépenses

2.239.890,00 Euros

Recettes

2.239.890,00 Euros

Annexes :

CAISSE DES ÉCOLES

- Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>	55.469,00 Euros
<u>Recettes</u>	55.469,00 Euros

C.C.A.S.

- Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>	117.700,00 Euros
<u>Recettes</u>	117.700,00 Euros

- Section d'investissement

<u>Dépenses</u>	26.000,00 Euros
<u>Recettes</u>	97.600,00 Euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, de voter le Budget Primitif 2011 de la commune et des Budgets Annexes.

B) SERVICE FUNÉRAIRE :

- Section d'exploitation

<u>Dépenses</u>	701,00 Euros
<u>Recettes</u>	701,00 Euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de voter le Budget Primitif 2011 du Service Funéraire.

La décision de principe visant à clôturer ce budget à compter de l'année 2012 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE propose d'adopter une variation uniforme des taux de + 1,5%.

Les nouveaux taux proposés sont les suivants :

Taxe d'habitation :	27,64 %	soit un produit de 1.143.955,00 €
Taxe Foncière sur le bâti :	25,00 %	soit un produit de 708.484,00 €
Taxe Foncière sur le non-bâti :	99,56 %	soit un produit de 42.314,00 €
Cotisation foncière des entreprises :	31,50 %	soit un produit de 112.281,00 €

Le conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter la proposition de Monsieur FAURIE.

La séance est levée à 22h15.

Relevé des délibérations :

2011/04/001	Finances	Approbation CA 2010
2011/04/002	Finances	Approbation Compte de Gestion 2010
2011/04/003	Finances	Affectation résultat fonctionnement 2010 Commune
2011/04/004	Finances	Affectation résultat fonctionnement 2010 Caisse des Ecoles
2011/04/005	Finances	Affectation résultat fonctionnement 2010 Service Funéraire
2011/04/006	Finances	Vote des taux d'imposition 2011
2011/04/007	Finances	Vote BP 2011 (Commune et Caisse des Ecoles)
2011/04/008	Finances	Vote BP 2011 (service funéraire)
2011/04/009	Subvention – Attribution	Subvention exceptionnelle à l'association FCPE

Emargements :

<i>Christian FAURIE</i>	<i>Josette FERNANDES</i>	<i>Michel SOULIGNAC</i> <i>Absent excusé</i>	<i>Ghislaine CABESSUT</i>
<i>Jean-Pierre ROUANET</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à A.M.</i> <i>FERNEKESS</i>	<i>Thierry MARTY</i>	<i>Daniel NADALIN</i>	<i>Michel PORTES</i>
<i>Robert BERINGUIER</i>	<i>Marie SAURIN</i>	<i>Anne-Marie FERNEKESS</i>	<i>Louis BONHOMME</i>
<i>Dominique HENRY</i>	<i>Gilbert ESTAMPE</i>	<i>Claire ECHARDOUR</i> <i>Absente</i>	<i>Alain LEGRAND</i>
<i>Nadine REY</i> <i>Absente excusée</i>	<i>Maryse CAMP</i>	<i>Valérie RICCI</i> <i>Absente</i>	<i>Dominique MALHAIRE</i> <i>Absent</i>
<i>Marie PANASSIE</i> <i>Absent e excusée</i> <i>Procuration à D. NADALIN</i>	<i>Philippe BOUCHE</i>	<i>Bernadette DE SOUSA</i> <i>Absente excusée</i>	<i>Nadine DEYSSON</i>
<i>Tiphaine PLAGNOL</i> <i>Absent</i>	<i>Rose-Marie URRIOLABEITIA</i>	<i>Alain MASSOT</i> <i>Absent</i>	